

NOTICE de BON USAGE de l'ESPACE INTERNET MECENAT

*Cette notice est à lire **obligatoirement** lors d'une première utilisation de cet Espace internet afin d'avoir une parfaite connaissance de ses objectifs et modalités d'usage, particulièrement quant à une dépose d'une offre ou demande de mécénat.*

Objectifs et finalités de l'Espace internet mécénat

Cet Espace internet, créé à l'initiative du Pôle régional mécénat Nouvelle-Aquitaine au sein du site-plateforme "Aides pour le développement durable en Nouvelle-Aquitaine", a pour finalités principales de promouvoir et faciliter le mécénat de projets relevant de **l'intérêt général** et **contribuant aux « Objectifs de développement durable » de l'ONU** et à la **transition écologique**.

A cette fin, cet Espace internet vise à être, sans ambition d'exhaustivité :

- un **centre de ressources sur le mécénat**, en s'appuyant sur les sources d'information existantes et identifiées comme pertinentes par les professionnels membres du Pôle, ainsi que sur des retours d'expériences ;
- un **lieu de mise en relation des mécènes et porteurs de projets**, en permettant à chacun de déclarer respectivement des offres et des demandes de mécénat cohérentes avec sa finalité.

Ainsi cet Espace internet n'a vocation à publier que les offres et demandes de mécénat relatifs à des projets qui :

- se déroulent en Nouvelle-Aquitaine ou dans plusieurs régions dont la Nouvelle-Aquitaine,
- concernent, en tant que mécènes ou porteurs de projets, des personnes morales de droit privé ou public, résidant de préférence en Nouvelle-Aquitaine et idéalement au sein d'un même territoire infra-régional faisant sens,
- contribuent aux Objectifs de développement durable et à la nécessaire accélération de la transition écologique au regard des urgences actuelles (climatiques, environnementales et sociétales), cette contribution pouvant être "directe" de par la finalité même du projet, ou plus "indirecte", par exemple à travers des modalités écologiques de sa mise en œuvre qui iraient au-delà des pratiques courantes pour ce type de projet.

Cet Espace permet néanmoins d'orienter vers d'autres acteurs et sites internet les porteurs de projet et mécènes dont la demande ou l'offre de mécénat ne correspondrait pas aux conditions ci-dessus.

Comment votre offre / demande de mécénat peut-elle contribuer aux Objectifs de développement durable et à la transition écologique ?

Pour rappels :

- La **transition écologique** est un concept qui vise à mettre en place un nouveau modèle économique et social de manière à répondre aux enjeux écologiques de notre siècle. La notion de transition indique un mouvement, une mise en action concrète du concept au moyen des alternatives et initiatives nombreuses et variées qui se développent pour assurer la résilience de nos sociétés face à ces enjeux.
- Les 17 **Objectifs de développement durable (ODD)**, qui forment le cœur de "l'agenda 2030" adopté en 2015 par l'ONU, couvrent l'intégralité des enjeux du développement durable tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau mais aussi la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation... L'agenda 2030 se caractérise également par la reconnaissance des liens intrinsèques entre les différentes thématiques ainsi que la nécessaire mobilisation de l'ensemble des acteurs, institutionnels comme ceux de la société civile.

Vous trouverez une information plus complète incluant la liste des ODD et une liste de « thématiques » déclinant la transition écologique à <https://aides-dd-na.fr/mecenat/tools/transition>.

Un projet bénéficiant de mécénat peut alors contribuer de deux manières distinctes :

- **directement**, du fait de la **finalité même du projet** lorsque celle-ci est intimement liée à l'une ou l'autre des thématiques de la transition écologique et l'un ou l'autre des ODD,
- **indirectement**, au travers de la conception puis des **modalités de mise en oeuvre du projet**, ce quelle que soit sa finalité et le domaine de mécénat concerné (social, culture, sport...).

Exemples de projets :

- ayant une contribution directe : un projet de sensibilisation de personnes défavorisées à des modes de déplacements alternatifs accessibles contribue a minima aux trois thématiques « éducation à l'environnement et au développement durable / mobilité bas carbone / solidarité écologique » et aux deux ODD « éducation de qualité / bonne santé et bien être ».
- ayant une contribution indirecte : un festival des arts de la rue signataire de la « Charte de développement durable pour les festivals » du ministère de la culture est susceptible de contribuer, selon ses caractéristiques et son niveau d'exigence dans la mise en œuvre de la charte, à plusieurs thématiques (« atténuation du changement climatique / mobilité bas carbone / préservation de la biodiversité et des ressources / alimentation durable / économie circulaire / éducation à l'environnement et au développement durable / économie verte... ») et plusieurs ODD (« consommation et production responsables / inégalités réduites / éducation de qualité... »).

Par ses finalités, cet Espace internet contribue directement à la thématique « numérique et transition écologique » et à l'ODD n°17 « partenariats pour la réalisation des (autres) objectifs ».

Le **processus de déclaration** d'une offre / d'une demande de mécénat **impose au mécène / porteur de projet déclarant de renseigner** à quelle(s) thématique(s) de transition écologique et quel(s) ODD l'offre / la demande contribuer (via un choix parmi une liste), avec la possibilité d'explicitier cette contribution dans un champ libre. La consultation des offres / demandes de mécénat permet de sélectionner des contributions préférentiellement recherchées.

Soumission, publication et clôture des offres et demandes de mécénat

Afin d'optimiser la qualité et l'adéquation entre les offres et les demandes de mécénat selon les finalités précisées plus haut de cet Espace internet, la dépose d'une offre / d'une demande de mécénat s'effectue selon une procédure en deux étapes qui aboutit, après sa **soumission**, à son **acceptation et publication**, ou bien à son **refus** :

1- Je soumetts mon offre / ma demande de mécénat

Que vous soyez mécène ou porteur de projet, vous remplissez en ligne une fiche venant renseigner plusieurs informations relatives à votre structure et plusieurs conditions relatives à votre offre / votre demande, et la soumettez pour publication après avoir obligatoirement attesté de votre **acceptation des conditions générales d'utilisation** (CGU) de l'Espace internet qui incluent notamment l'exactitude des renseignements fournis.

Par le renseignement de ses coordonnées dans la fiche de déclaration d'une offre / une demande de mécénat sur cet Espace internet, un mécène / un porteur de projet accepte :

- d'être l'objet de prises de contact par des partenaires potentiels ;
- de répondre dans des délais raisonnables.

2- Mon offre / ma demande de mécénat est acceptée ou refusée au vu de sa compatibilité

Agissant en tant que "modérateur(s)", le Pôle régional mécénat Nouvelle-Aquitaine procède à l'acceptation et la publication de l'offre / la demande qui ne peut plus ensuite être modifiée (à l'exception des données personnelles conformément à l'article 16 du RGPD, cf les CGU), ou bien à son refus en en précisant le motif auprès du mécène / porteur de projet. A cette fin et si nécessaire, le Pôle fait appel à une expertise complémentaire d'une organisation externe, et/ou exprime une **demande de corrections** (compléments, précisions) auprès du mécène / porteur de projet.

*Toute soumission d'une offre / d'une demande de mécénat sur cet Espace internet
n'implique donc pas un droit acquis et automatique de publication.*

C'est pourquoi, afin d'optimiser la publication de son offre / sa demande sur cet Espace internet de mise en relation, **il est vivement conseillé** à tout mécène / porteur de projet souhaitant déposer une offre / une demande :

- a) de prendre d'abord connaissance des finalités et pré-requis de cet Espace internet (voir ci-dessus la partie « Objectifs et finalités de cet Espace internet » ainsi que à <https://aides-dd-na.fr/mecenat/tools/transition>,

- b) de prendre connaissance des questions préalables qu'un porteur de projet / un mécène doit se poser (voir le parcours dédié à chacun à <https://aides-dd-na.fr/mecenat/tools/parcours>),
- c) de prendre ensuite connaissance des renseignements demandés dans la déclaration d'une offre / d'une demande de mécénat (à <https://aides-dd-na.fr/mecenat/offre/depot> / <https://aides-dd-na.fr/mecenat/demande/depot>),
- d) de procéder alors au processus déclaratif complet et précis de son offre / sa demande (à <https://aides-dd-na.fr/mecenat/offre/depot> / <https://aides-dd-na.fr/mecenat/demande/depot>) **en cohérence avec les finalités et pré-requis de l'Espace internet.**

Malgré cette procédure, la publication d'une offre / d'une demande de mécénat reste un processus essentiellement déclaratif relevant de la seule responsabilité du déclarant, l'ensemble des caractéristiques renseignées par celui-ci ne pouvant être vérifiées par le modérateur dans un délai raisonnable.

Exemple : la publication d'une demande de mécénat ne peut être considérée comme un engagement du Pôle régional mécénat Nouvelle-Aquitaine concernant en particulier le caractère d'intérêt général de l'organisme émetteur de cette demande, quand bien même un porteur de projet ne disposant pas de rescrit fiscal « don » ait coché la phrase attestant de ce caractère.

*La publication d'une offre / demande de mécénat sur l'Espace internet
ne vaut donc pas reconnaissance et validation de chaque champ renseigné
par le Pôle régional mécénat Nouvelle-Aquitaine.*

Par ailleurs le modérateur se réserve le droit de ne pas publier les offres ou demandes qui comportent des contenus identifiés enfreignant les lois et règlements en vigueur.

3- Je clôture la publication de mon offre / ma demande ou celle-ci est dé-publiée

Toute offre / toute demande de mécénat publiée comme « en cours » l'est jusqu'à la **date de clôture renseignée** par le mécène / le porteur de projet au moment de sa soumission, la période maximale de publication étant d'un an. Afin de prolonger sa publication en tant que offre / demande « en cours » au-delà d'une année, le mécène / le porteur de projet doit soumettre de nouveau son offre / sa demande selon la procédure en deux étapes indiquée ci-dessus.

Si l'offre / la demande **n'est plus d'actualité avant l'échéance** renseignée, le mécène / le porteur de projet doit alors **prévenir le « modérateur »** par courriel à <https://aides-dd-na.fr/contact-mecenat> afin qu'elle soit clôturée, celle-ci restant néanmoins accessible en tant que offre / demande clôturée pendant 2 ans après l'échéance (cf les conditions générales d'utilisation).

Par ailleurs, afin de consolider la crédibilité de l'espace internet, le modérateur conserve l'**initiative de dé-publier** une offre / demande s'il constate, postérieurement à la publication de l'offre / la demande, son inadéquation avec les finalités de l'Espace internet (cf plus haut) ou bien des inexactitudes parmi les caractéristiques renseignées.

Consultations des offres / demandes de mécénat, gestion des alertes

Que vous soyez mécène ou porteur de projet, ayant ou n'ayant pas (encore) déposé une offre / une demande de mécénat, l'accès à la consultation de toutes les offres / demandes publiées (toujours en cours ou clôturées) vous est ouvert sans aucune condition (pas d'ouverture de compte requise) ni limite dans le temps.

Afin de simplifier le suivi des nouvelles publications d'offres et de demandes, tout utilisateur de l'Espace internet peut paramétrer une ou plusieurs alertes ciblées sur des types d'offres / de demandes au niveau des deux rubriques de consultations à <https://aides-dd-na.fr/mecenat/offres> / <https://aides-dd-na.fr/mecenat/demandes>. L'utilisateur sera destinataire d'un courriel automatique lors de la publication de toute nouvelle offre / demande correspondant à son alerte. Toute alerte peut être supprimée par son utilisateur au lien de désactivation mentionné dans chaque message d'alerte.

Suivi des actualités de l'Espace internet et du mécénat en Nouvelle-Aquitaine

En s'abonnant gratuitement à la Newsletter de l'Espace internet, l'utilisateur pourra être destinataire de manière fréquente des actualités de l'Espace depuis l'envoi précédent : publication des nouvelles demandes et offres publiées, mise en ligne de nouvelles ressources informatives de toute nature, parution d'une nouvelle Lettre d'information du Pôle régional mécénat, etc. Cet abonnement est distinct de la création d'alertes relatives à des demandes / offres spécifiquement recherchées par l'utilisateur.

L'utilisateur abonné peut se désinscrire grâce au lien de désabonnement figurant dans les envois.

Prises de contact hors de l'Espace internet, réponses à celles-ci et règle de non - harcèlement

Par le renseignement de ses coordonnées dans la fiche de déclaration d'une offre / une demande de mécénat sur cet Espace internet, un mécène / un porteur de projet cherche à être l'objet de prises de contact par des partenaires potentiels, sans pour autant être harcelé par certains d'entre eux, et à être en capacité d'y répondre dans des délais raisonnables.

Aussi le Pôle régional mécénat conseille vivement :

- aux utilisateurs ayant déposé une offre / une demande, de répondre dans les meilleurs délais aux prises de contact dont ils peuvent être l'objet et, en cas de difficultés à y répondre, de prendre les mesures appropriées au sein de leur organisation et, si nécessaire, de provoquer la dé-publication de leur offre / demande ;
- aux utilisateurs prenant contact avec un mécène / un porteur de projet ayant déposé une offre / une demande, de ne pas procéder à des rappels intempestifs et de respecter une règle de non-harcèlement.

*Le Pôle régional mécénat, qui n'a pas vocation à intervenir pour réguler ces échanges, **ne pourra être tenu pour tout ou partie responsable des écarts de comportement** par rapport à ces lignes de conduite ou quant à la qualité des échanges se tenant entre les utilisateurs.*

Il pourra néanmoins être attentif à des retours convergents sur un comportement inapproprié d'un utilisateur ayant déjà déposé au moins une offre / une demande de mécénat lors de la soumission de sa part d'une nouvelle offre / demande de mécénat.

Vos retours d'expérience

La prise de connaissance et le partage de vos retours d'expérience nous est essentielle pour faciliter l'adoption des bonnes pratiques et l'évitement des écueils, et convaincre du passage à l'action en matière de mécénat.

*Le Pôle régional mécénat Nouvelle-Aquitaine invite donc fortement les mécènes et porteurs de projet qui ont pu être réunis sur un projet commun grâce à cet Espace internet, à renseigner à l'issue du projet la **fiche dédiée** téléchargeable à <https://aides-dd-na.fr/mecenat/tools/experiences>.*

Il s'agit là d'une étape importante dans le vécu et la plus-value de cet Espace internet par et pour les utilisateurs.

Vos souhaits d'enrichissement de l'Espace internet

Cet Espace internet offre la possibilité à ses utilisateurs d'exprimer des besoins ou souhaits d'informations complémentaires, en particulier quant à la rubrique "Outils/ressources", via un **formulaire de contact** accessible notamment au sein de la "Foire aux questions" à <https://aides-dd-na.fr/mecenat/tools/faq> ainsi qu'à <https://aides-dd-na.fr/contact-mecenat>.

Le Pôle régional mécénat Nouvelle-Aquitaine cherchera autant que possible à apporter une réponse ou un pan nouveau d'information à une question ou un aspect non abordé(e) par l'Espace internet, qui sera intégré(e) au sein de la FAQ ou dans une autre sous-rubrique.